

Convention d'Objectifs et de Moyens

Rapport d'exécution sur l'exercice 2024
Région CORSE



CHAMBRE
DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE
DE CORSE



CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE

1^{er} ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES

LES CCI : le 1^{er} réseau public dédié à l'entreprise

NOS MÉTIERS

121 CCI
pour agir en hyper-proximité auprès des porteurs
de projet, des entreprises, des apprenants
et des territoires

**APPUI AUX ENTREPRISES,
AUX PORTEURS DE PROJETS
ET AUX TERRITOIRES**

**ACCÉLÉRATEUR DES
TPE-PME ET DES
TERRITOIRES**

9 000 CHEFS D'ENTREPRISE
engagés bénévolement au service
de l'intérêt général

FORMATION

**ACTEUR MAJEUR
DES COMPÉTENCES**

14 000 COLLABORATEURS
présents dans les territoires, en métropole
et en outre-mer

**GESTION DES
INFRASTRUCTURES**

**DÉVELOPPEUR DE
TERRITOIRES ATTRACTIFS
ET DURABLES**

L'empreinte du réseau en 2024



**APPUI AUX ENTREPRISES,
AUX TERRITOIRES ET
PORTEURS DE PROJETS**



FORMATION



**GESTION
D'INFRASTRUCTURES**

1^{er}

ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES
et des porteurs de projets

Toutes les 5^e une entreprise ou un
porteur de projet accompagné

1^{er}

OPÉRATEUR DE FORMATION
après l'Éducation nationale

515 000 jeunes et adultes
formés chaque année

1^{er}

**GESTIONNAIRE
D'INFRASTRUCTURES
RÉGIONALES**

575 équipements gérés

483 000 porteurs de projets
reçus, orientés, accompagnés

270 organismes de formation

656 000 entreprises sensibilisées
et accompagnées

150 certifications professionnelles

89/101 départements ont au moins une
infrastructure gérée par une CCI

Nos missions de service public

2024 EN CHIFFRES

Les CCI au rendez-vous de l'action

Accélérateur de relocalisation - Réindustrialisation

Objectif : Organiser ou être partie prenante d'un accélérateur en région ou de programmes assimilés à un accélérateur ;

Résultats : Mise en œuvre du « [Fonds ingénierie IAA](#) » avec le soutien de la Collectivité de Corse et des services de l'Etat - 1 accélérateur régional – 3 entreprises accompagnées.

Marque Employeur, Recrutement, Prestations RH

Objectifs : Accompagner 15 entreprises dans leurs transitions RH, notamment sur le thème du recrutement qui est identifié comme un enjeu majeur de 2024.

Résultats : Objectifs dépassés, 28 entreprises accompagnées (186% de l'objectif régional).

Accélérateur des transitions

>100%

DES OBJECTIFS ATTEINTS pour les opérations nationales

Confiance par l'État au réseau des CCI

Cybersécurité			
Déployer à l'adresse des PME, sur l'ensemble du territoire de France métropolitaine et les 5 DROM un bouquet d'actions de sensibilisation, de communication et d'accompagnement, en lien étroit avec les services et agences de l'Etat			
Cible régionale	120	Cible nationale	20 000
Résultats au 31/12/24	203	Résultats au 31/12/24	26 028
% objectif régional	169%	% objectif national	130%

Transition des TPE-PME			
Accompagner les TPE et PME en déployant des entretiens 360°, permettant d'identifier les enjeux prioritaires en matière de transitions écologiques, numériques, RH et autres			
Cible régionale	60	Cible nationale	10 000
Résultats au 31/12/24	65	Résultats au 31/12/24	11 174
% objectif régional	108%	% objectif national	112%

Mois de la Découverte des Métiers (Novembre 2024)

Mois de la DECOUVERTE DES METIERS			
Faire découvrir les métiers et les filières professionnelles aux jeunes, à leur famille ainsi qu'aux personnes en reconversion professionnelle			
Cible régionale	500	Cible nationale	110 000
Résultats au 31/12/24	537	Résultats au 31/12/24	137 711
% objectif régional au 31/12/24	107%	% objectif national au 31/12/24	125%



182 Événements dans toute la France

137 711 Visiteurs

Taux de satisfaction des clients

8,5/10

Taux de satisfaction des partenaires

8,6/10

La CCI de Corse au rendez-vous de la qualité et de l'impact économique



Auprès des entreprises (Données régionales)

- Taux de satisfaction des entreprises **8/10**
- Taux de recommandation **8,4/10**
- Qualité de la relation client **9,1/10**
- Taux de transformation **60 %**
- Taux d'utilité **77%**
- Impact sur le chiffre d'affaires **27 %**
- Impact sur l'emploi **7 %**
- Impact sur l'investissement **27 %**

Auprès des acteurs publics locaux (Données nationales)

- Nombre de personnes interrogées au sein des collectivités territoriales **251**
- Taux de satisfaction des collectivités **8,5/10**
- Taux de recommandation auprès d'autres collectivités **8,7/10**
- Taux de recommandation auprès des entreprises **8,8/10**
- Une dynamique de contractualisation à l'œuvre sur le terrain, marquée

La CCI de Corse au rendez-vous de la confiance avec l'État



La Convention d'Objectifs et de Moyens (COM) de la région Corse a été signée par la CCI de Corse le 11 octobre 2023, au lendemain de l'Assemblée Générale ayant adopté la COM par délibération N°02/10-10-2023/354, par CCI France le 09 février 2024 et par le Préfet de région le 15 mars 2024, en déclinaison du Contrat d'Objectifs et de Performance (COP) signé le 12 avril 2023 entre CCI France et le Ministère de l'Economie et des Finances. Ce rapport d'exécution rend compte des missions prioritaires de la CCI de Corse, financées en tout ou partie par la TCCI, menées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2024.



En résumé

La restitution des actions menées par la CCI de Corse sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024 met en évidence l'atteinte des objectifs fixés dans le cadre de la COM régionale.

Grâce à une dynamique partenariale soutenue, aux programmes et projets déployés, la CCI de Corse a pu développer une stratégie d'accompagnement efficace en direction des entreprises et des commerces sur l'ensemble du territoire. Cette dynamique se reflète notamment à travers les indicateurs présentés dans le présent rapport.

Le niveau de TFC mobilisé en 2024, par axe de la COM régionale, reste globalement aligné avec les trajectoires définies dans le Contrat d'Objectifs et de Performance national (COP)

Enfin, l'objectif 0 € TFC sur la gestion des équipements a été maintenu en 2024

AXE 1

Accompagner la transition écologique des entreprises et le développement durable des territoires

Thématiques abordées :

- Sobriété énergétique
- Economie d'Énergie
- Économie circulaire
- Écologie industrielle et territoriale
- Animation de réseaux d'entreprises
- Émergence et animation de filières économiques durables
- Préservation de l'action économique de proximité

Indicateurs d'activité, d'impact, de qualité, et de performance

Nombre d'entreprises accompagnées dans leurs transformations écologiques	213
Nombre d'acteurs publics locaux et d'écosystèmes territoriaux accompagnés	13 41
Nombre d'accélérateurs	1
Nombre d'entreprises accompagnées au sein d'un accélérateur réindustrialisation	3

Affectation de TCCI axe 1

Réalisé 2024	21,05 %
--------------	----------------

Le niveau de TFC affecté à l'axe 1 en 2024 demeure conforme à la trajectoire du Contrat d'Objectif et de Performance (COP), prévoyant un taux compris entre 18 et 28%.

OBJECTIF 1

Accompagner les entreprises dans leurs transformations écologiques



Une stratégie partenariale toujours efficace...

La CCI de Corse poursuit son engagement aux côtés de ses partenaires pour accompagner la transition énergétique et environnementale des entreprises insulaires.

Elle est ainsi partenaire conventionné de **l'Agence de l'Urbanisme et de l'Énergie de Corse** dans le cadre du programme **SEIZE** (Sensibilisation aux Économies d'Énergie des entreprises et des collectivités des Îles et Zones Non Interconnectées au réseau électrique métropolitain).

En tant que référent régional conventionné par **l'ADEME** pour la mise en œuvre du dispositif national **« Fonds Tourisme Durable »**, la CCI de Corse a accompagné les entreprises éligibles dans leurs démarches d'obtention d'aides liées à la transition écologique du secteur touristique.

Par ailleurs, une convention de partenariat avec **l'Office de l'Environnement de la Corse** a été établie afin d'informer, sensibiliser, accompagner et former les entreprises aux principes de **l'économie circulaire** et à la **valorisation des déchets**.

Enfin, avec le soutien de l'État en Corse (**DREETS** et **DDTESPP**), la CCI de Corse a organisé un **séminaire de sensibilisation** à destination des entreprises locales sur ces mêmes enjeux.

#Economie circulaire

Avec le soutien de l'État en Corse (DREETS – DDETSPP) et en partenariat avec la Chambre d'Agriculture, la CCI de Corse a coorganisé un séminaire consacré à la valorisation économique des déchets issus du secteur agricole et de l'industrie agroalimentaire.

Ce temps fort a permis de mettre en lumière les opportunités de création de valeur à partir de ces ressources, en s'appuyant sur le retour d'expérience d'entreprises modèles du Continent, venues partager leurs pratiques innovantes.

300 entreprises de l'agroalimentaire informées et conviées à assister au séminaire

31 entreprises présentes

Suite à l'intérêt manifesté par les participants et les parties prenantes, un groupe de travail interinstitutionnel a été constitué, réunissant la DDETSPP 2B, la DREETS, la CCI, la CMA, la Chambre d'Agriculture, l'ADEME, l'ADEC, la DRAAF et l'ARIA.

Objectif : Aboutir à la création d'une plateforme collaborative dédiée à l'accélération de projets de valorisation des déchets dans les filières agricoles et agroalimentaires.

#Opération Clé Verte

Mener des audits de labélisation « Clé Verte » auprès des entreprises du tourisme demandeurs. Une nouvelle opération nationale, démarrée début 2023, reposant sur un partenariat national avec l'association TERAGIR porteuse du label Clé Verte.

11 lauréats en Corse en 2024, 11 entreprises ont été auditées (100% des objectifs régionaux). Un taux de réussite des candidats au label de 100%.

#Economie d'énergie / Visite énergie

La CCI de Corse est partenaire conventionné de l'Agence de l'Urbanisme et de l'Énergie de Corse (AUE) pour la mise en œuvre du programme SEIZE (Sensibilisation aux Économies d'Énergie des entreprises et des collectivités des Îles et Zones Non Interconnectées au réseau électrique métropolitain).

109 entreprise rencontrées et sensibilisées (visites énergies) et 17 entreprises accompagnées.

#FONDS TOURISME DURABLE : Une dernière année d'accompagnement au plus près des entreprises

En tant que référent régional conventionné par l'ADEME, la CCI de Corse a assuré la mise en œuvre du dispositif national « Fonds Tourisme Durable » (FTD) sur le territoire insulaire, destiné à soutenir les professionnels du tourisme dans leur transition écologique.

L'année 2024 a marqué la dernière phase d'éligibilité du Fonds Tourisme Durable, avec un épuisement progressif des crédits mobilisables. La CCI de Corse a veillé à accompagner les entreprises jusqu'au terme du dispositif, en maximisant les opportunités d'accès aux aides.

Bilan de l'action menée :

- 8 réunions d'information organisées dans les territoires
- Plus de 2 000 entreprises sensibilisées à la transition écologique et aux possibilités de financement
- 60 entreprises conseillées dans leur démarche
- 30 diagnostics environnementaux réalisés par les conseillers CCI
- 9 dossiers déposés sur la plateforme nationale ADEME, jusqu'à épuisement des crédits disponibles

#TREMLIN pour la transition écologique des PME Corse

La CCI de Corse, en partenariat avec l'ADEME et l'Office de l'Environnement de la Corse, a mené des actions de sensibilisation à destination des TPE-PME dans le cadre du dispositif TREMLIN pour la transition écologique.

À travers des réunions d'information thématiques, l'objectif était d'inciter les entreprises à engager des démarches de transition et à bénéficier de financements dédiés pour leurs projets environnementaux.

Bilan 2024

- 15 entreprises accompagnées,
- 5 dossiers de demande d'aide déposés sur la plateforme Agir de l'ADEME.

#Présentation des AAP / Economie Circulaire

La CCI de Corse a organisé, en partenariat avec l'ADEME et l'Office de l'Environnement de la Corse, un cycle de réunions d'information destiné à présenter les appels à projets en faveur de l'économie circulaire.

Trois réunions ont été tenues sur l'ensemble du territoire :

- à Borgo pour le Grand Bastia,
- à L'Île-Rousse pour la Balagne,
- à Aleria pour la Plaine orientale.

Ce cycle a permis de sensibiliser 6 853 entreprises, via une large campagne d'information (newsletter et emailing ciblé).

Il a également mobilisé :

- 6 collectivités locales (EPCI), présentes ou représentées,
- 40 entreprises, présentes et accompagnées à l'issue des réunions.

#Permanences transition écologique : Un accompagnement de proximité

En partenariat avec l'ADEME, la CCI de Corse a mis en place un dispositif de permanences dédiées à la transition écologique, visant à informer les entreprises sur les aides financières mobilisables pour engager ou accélérer leur transition.

Au total, 4 permanences ont été organisées sur le territoire, à :

- Sainte-Lucie-de-Porto-Vecchio,
- Porto-Vecchio,
- Solenzara,
- Propriano.

Bilan de ces temps d'échanges de proximité :

- 39 entreprises présentes et accompagnées à l'issue des réunions dans leurs premières démarches ou dans le montage de dossiers de financement.

OBJECTIF 2

Développer des activités économiques durables dans les territoires



Accélérateur de projets Industriels, le Fonds Ingénierie IAA Corse

Face à la taille modeste du tissu entrepreneurial corse - 95 % des entreprises comptent moins de 10 salariés - nombre d'entre elles restent éloignées des appels à projets nationaux et européens, notamment ceux liés au programme France 2030.

Pourtant, le renforcement de l'industrie, érigé en priorité par l'État, revêt un enjeu stratégique majeur en Corse, tant ce secteur est structurant pour l'économie insulaire. Malgré cet enjeu, le niveau de sollicitation des dispositifs nationaux par les entreprises locales demeure trop faible.

C'est pourquoi, avec le soutien de l'État et de la Collectivité de Corse, la CCI de Corse a lancé le Fonds Ingénierie IAA Corse, véritable accélérateur de projets industriels, en particulier dans le secteur des industries agroalimentaires (IAA).

Une équipe spécialisée en ingénierie de projets a été mobilisée sur le terrain, avec pour objectifs :

- ✓ Lever les freins à la concrétisation des projets
- ✓ Simplifier l'accès aux plans, aides et dispositifs existants
- ✓ Accompagner les projets existants pour en accélérer le déploiement
- ✓ Faire émerger de nouveaux projets viables, à fort impact territorial
- ✓ Accroître la part des projets insulaires financés dans le cadre de France 2030

Résultats au lancement du dispositif :

- 350 entreprises de l'IAA informées (courrier, newsletter, emailing),
- 21 visites d'entreprises et entretiens de qualification réalisés,
- 8 projets qualifiés, avec mise en œuvre de revues d'accélération,
- 3 projets actuellement accompagnés dans leur développement.

#Une convention régionale de mise en œuvre du SRDEII renouvelée

La convention de partenariat pour la mise en œuvre des actions économiques concertées du SRDEII (Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation) a été renouvelée pour l'année 2024 entre la CCI de Corse, l'ADEC et la Collectivité de Corse.

Ce partenariat structure la contribution active de la CCI au déploiement des priorités économiques régionales.

#Une stratégie régionale de proximité tournée vers les ressortissants maintenue

Consciente des contraintes géographiques et des temps de trajet importants entre les micro-régions, la CCI de Corse a maintenu une stratégie territoriale de proximité, reposant sur l'implantation et l'animation d'antennes décentralisées. Les agents de la CCI, présents sur le terrain, assurent des missions de conseil, d'accompagnement et d'appui auprès des entreprises locales.

La CCI de Corse dispose de bureaux de proximité et de conseillers spécialisés à Ajaccio, Bastia, Porto-Vecchio, Corte, Ile Rousse, Ghisonaccia et Sartène.

#Soutien aux projets de développement territorial

Dans le cadre de la mise en œuvre territorialisée du SRDEII, la CCI de Corse a engagé une démarche partenariale avec les EPCI, afin de les accompagner dans la définition et la mise en œuvre d'un projet individualisé d'animation économique, adapté aux spécificités et aux besoins de chaque territoire.

Cette démarche vise à garantir une cohérence régionale tout en assurant une proximité d'action au plus près des enjeux locaux.

Huit conventions de partenariat signées entre la CCI de Corse, la CMAR de Corse, et les communautés de communautés ou d'agglomération suivantes :

- CAB (Communauté d'Agglomération de Bastia)

- Communauté de Communes du Centre Corse
- Communauté de Communes Fium'Orbu Castelli
- Communauté de Communes de l'Oriente
- Communauté de Communes de la Costa Verde
- Communauté de Communes Calvi-Balagne
- Communauté de Communes Pieve de l'Ornano et du Taravo
- Communauté de Communes de l'Alta Rocca

Six autres conventions en cours de signature :

- CAPA (Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien)
- Communauté de Communes du Sud Corse
- Communauté de Communes Celavu-Prunelli
- Communauté de Communes Pasquale Paoli
- Communauté de Communes Marana-Golo
- Communauté de Communes du Cap Corse

#Cycles de réunions d'information sur les micros-régions en partenariat avec les EPCI

Organisation régulière de permanences et de réunions d'information sur les territoires et dans les micros-régions insulaires en partenariat avec les EPCI.

En 2024, la CCI de Corse a organisé trois cycles de réunions d'information, en partenariat avec les EPCI, directement dans leurs locaux respectifs, autour des thématiques suivantes :

- Les appels à projets exceptionnels de l'ADEC, notamment le dispositif CRESCE II,
- Le Chèque Numérique CCIC/ADEC, destiné à soutenir la transition digitale des entreprises,
- La Transmission d'entreprises familiales.

Au total 44 réunions d'informations ont été organisées avec les EPCI en 2024.

#Soutien à l'économie de proximité

La CCI de Corse s'engage pleinement dans la lutte contre les fractures territoriales, en participant activement à des actions d'animation économique locale et en déployant des programmes et projets structurants au service du dynamisme des territoires ruraux et urbains.

Une attention particulière est portée au soutien du commerce de proximité, avec pour objectifs :

- D'animer, dynamiser ou revitaliser les cœurs de ville et villages,
- De favoriser les circuits courts et les achats locaux,
- De renforcer les liens économiques de proximité.

#Soutien aux Associations de commerçants :

La CCI de Corse, avec le soutien de l'ADEC, accompagne activement la structuration du commerce de proximité en encourageant la création, l'animation et le renforcement des unions commerciales sur l'ensemble du territoire.

Un appui global : stratégique, technique et financier qui vise à :

- Conseiller et assister les commerçants dans leurs initiatives collectives (création ou redynamisation d'associations),
- Soutenir financièrement l'élaboration et la mise en œuvre de programmes d'animation commerciale, contribuant à la vitalité des centres-villes et centres-bourgs.

Bilan 2024 :

- 26 associations de commerçants actives soutenues,
- 1 232 commerçants fédérés via ces structures associatives,
- 190 000 € d'aides versées pour accompagner les projets d'animation et de structuration.

Ce dispositif contribue à renforcer l'attractivité des territoires, à fédérer les acteurs économiques locaux et à stimuler l'économie de proximité.

#Foire et Salons :

La CCI de Corse soutient activement les opérations collectives et initiatives territoriales qui contribuent à dynamiser l'activité économique, en particulier à travers la promotion des entreprises locales lors de foires et salons.

Dans cet objectif, et avec le soutien de la Collectivité de Corse et de l'ADEC, la CCI a renouvelé son dispositif d'aide permettant aux TPE de participer à ces événements en bénéficiant d'une prise en charge partielle des frais de participation (location de stands, aménagements, voyages et séjours...)

- 15 opérations soutenues sur l'ensemble du territoire (rural et urbain),
- 105 300 € de soutien financier attribué.

AXE 2

Transitions numérique, RH et économique

Thématiques abordées :

- Pour la transformation numérique des entreprises : Cybersécurité, RGPD, Industrie 4.0, E-marketing, vente en ligne...
- Pour la transformation RH des entreprises : Marque employeur, recrutement, maintien en emploi...
- Pour la transformation économique des entreprises : Recherche de financement, développement commercial, innovation, compétitivité...

Affectation de TCCI axe 2

Réalisé 2024	20,05 %
--------------	----------------

Le niveau de TFC affecté à l'axe 2 en 2024 demeure conforme à la trajectoire du Contrat d'Objectif et de Performance (COP), prévoyant un taux compris entre 18 et 30%.

Indicateurs d'activité, d'impact, de qualité, et de performance

Nombre d'entreprises sensibilisées au Numérique	22 005
Nombre d'entreprises accompagnées au Numérique	681
Nombre de CCI inscrites en tant qu'activateurs France NUM	-
Nombre d'entreprises sensibilisées RH	4 000
Nombre d'entreprises accompagnées RH	288
Nombre d'entreprises sensibilisées à l'Innovation/compétitivité, Financement, Développement commercial	6 635
Nombre d'entreprises accompagnées à l'Innovation/compétitivité, Financement, Développement commercial	331
Taux de satisfaction, Taux de recommandation, Taux d'utilité, Qualité de la relation client	8/10 8,2/10 74 % 9,1/10
Taux de transformation Impact sur le chiffre d'affaires, Impact sur l'emploi, Impact sur l'investissement	55 % 23 % 7 % 19 %

OBJECTIF 1

Accompagner les entreprises dans leur transformation numérique



Le Chèque numérique : Un levier pour la transition digitale des commerces de proximité

Reconduit en 2024, le dispositif Chèque Numérique, porté par la CCI de Corse avec le soutien de l'Agence de Développement Économique de la Corse (ADEC), vise à accélérer la transition numérique des entreprises de proximité sur l'ensemble du territoire insulaire.

Cette aide directe, plafonnée à 1 000 € et couvrant jusqu'à 50% des investissements éligibles, permet aux commerçants de financer leurs dépenses de transformation numérique (diagnostic, accompagnement, achat de matériel, recours à un prestataire, etc.)

L'objectif est d'encourager l'adoption des outils numériques et de soutenir la transformation digitale des TPE locales.

Bilan 2024 :

- 106 entreprises bénéficiaires,
- 100 488 € de chèques numériques attribués.

Ce dispositif s'inscrit dans une volonté partagée de moderniser le commerce de proximité et de le rendre plus résilient et compétitif face aux évolutions du marché.

La CCI de Corse a déployé un programme complet d'ateliers et de services afin de :

- Sensibiliser les entreprises aux enjeux numériques,
- Informer sur les opportunités offertes par le digital,
- Former aux outils et usages numériques professionnels,
- Accompagner les commerçants et chefs d'entreprise dans leur transition digitale concrète.

Ce programme vise à favoriser le passage au numérique des TPE/PME, en les aidant à mieux comprendre, maîtriser et intégrer les technologies digitales dans leur activité.

La CCI de Corse a sensibilisé, et informé **22 005** entreprises et accompagné **681** entreprises dans leur transition numérique, en particulier sur les thèmes/programmes suivants :

- Utilisation professionnelle des réseaux sociaux,
- Création et optimisation de sites internet marchands,
- Cybersécurité pour les petites entreprises,
- Référencement local et visibilité en ligne.

#Ateliers Google

Dans le cadre de son programme de soutien à la transition numérique des TPE/PME, la CCI de Corse, en partenariat avec les experts de Google, a organisé un cycle d'ateliers et de webinaires pour accompagner les entreprises et commerçants dans l'usage des outils numériques et des nouvelles technologies.

Ce partenariat a permis de proposer un format mixte (présentiel et distanciel), adapté aux contraintes du territoire et aux besoins des professionnels.

- 9 webinaires – 407 entreprises participantes,
- 3 journées à Ajaccio, Porto Vecchio et Bastia ; 7 conférences – 70 entreprises présentes,
- 6 950 entreprises informées, sensibilisées et invitées via les canaux de communication.

#Cybersécurité : 2 ateliers organisés durant le Cybermois 2024

À l'occasion du Cybermois d'octobre 2024, la CCI de Corse a organisé des ateliers dédiés à la cybersécurité à Ajaccio et Bastia, en partenariat avec Orange et Google France.

Objectif : Sensibiliser les entreprises aux risques numériques et leur fournir des clés concrètes pour protéger leurs données et leurs systèmes dans un contexte de digitalisation croissante.

Bilan de l'opération :

- 2 712 entreprises informées et invitées à participer,
- 15 entreprises participantes aux ateliers.

Ces sessions ont permis d'aborder des thèmes essentiels tels que, les gestes de cybersécurité au quotidien, la gestion des mots de passe et des accès, la protection des données sensibles, et les bonnes pratiques en cas de cyberattaque.

#SecNumEco

Organisé par la CCI de Corse, avec le soutien de l'ANSSI et des services de l'État en Corse, le programme #SecNumEco a donné lieu à deux événements majeurs à Bastia et Ajaccio en 2024.

Ces rencontres visaient à informer les entreprises insulaires sur les menaces croissantes liées à la cybercriminalité, tout en leur présentant les organismes compétents et mobilisables pour les accompagner dans leur protection numérique.

Bilan de l'opération :

- 12 343 entreprises informées et invitées,
- 50 entreprises participantes aux événements.

#Les Diagnostics numériques

Les conseillers TIC de la CCI de Corse proposent un accompagnement personnalisé auprès des entreprises et des commerçants, afin de les aider à évaluer leur maturité numérique, identifier leurs leviers de progrès, définir une stratégie digitale adaptée et mobiliser les financements disponibles pour soutenir leur transformation.

Cet appui de proximité permet de poser un diagnostic clair et de proposer des plans d'actions concrets et opérationnels et constitue une étape clé pour sécuriser, moderniser et dynamiser l'activité des TPE/PME corses dans un environnement économique en mutation.

- 103 diagnostics numériques réalisés

OBJECTIF 2

Accompagner les PME-TPE dans leurs transformations sociales / Appui RH



Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) : Fédérer, valoriser, inspirer

Animation des clubs départementaux « les Entreprises s'engagent » en Corse

Dans la continuité des actions initiées en 2023, la CCI de Corse poursuit son engagement en faveur de la promotion de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), avec le soutien de l'État (DREETS et DDETSP) et en partenariat avec la CMAR de Corse et le MEDEF Corse.

Elle assure notamment :

- ✓ La promotion du dispositif national « *Les entreprises s'engagent* » auprès du tissu économique insulaire,
- ✓ La fédération des entreprises volontaires autour de valeurs communes,
- ✓ Et l'animation des deux clubs départementaux (Haute-Corse et Corse-du-Sud), véritables espaces d'échanges et de partage de bonnes pratiques.

Ces clubs visent à :

- Encourager une économie plus inclusive et responsable,
- Valoriser les engagements concrets des entreprises,
- Inspirer et entraîner d'autres acteurs économiques à rejoindre la démarche.

Bilan 2024 :

- 200 entreprises adhérentes aux clubs départementaux

En 2024, la CCI de Corse a sensibilisé 4000 entreprises et accompagné 288 entreprises dans leur transition RH, en particulier sur les thèmes/programmes suivants :

#Diagnostics RH : Les conseillers de la CCI de Corse offrent un accompagnement personnalisé pour aider les entreprises et les commerçants à identifier leurs besoins et à définir un plan d'action. Le diagnostic RH constitue un instantané du fonctionnement des ressources humaines à un moment donné. Il permet d'analyser les pratiques en matière de gestion des ressources humaines et d'obtenir une vision globale du fonctionnement de l'entreprise, ainsi que de ses besoins en compétences.

Résultats :

- 9 diagnostics RH réalisés

#Réunions d'information & ateliers - RH

- **Marque Employeur**

Dans le cadre de notre engagement pour renforcer l'attractivité des entreprises du territoire, deux ateliers dédiés à la construction d'une marque employeur ont été organisés, le 8 février à Borgo et le 19 mars à Ajaccio, avec la participation du MEDEF Corse.

Ces rencontres avaient pour objectif de faire découvrir aux participants les bonnes pratiques et leviers stratégiques pour attirer et fidéliser les meilleurs talents, renforcer la visibilité et l'image de l'entreprise et développer une culture d'entreprise cohérente et engageante.

Les thématiques abordées ont croisé les champs de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), des Ressources Humaines, de la Communication et du Marketing.

La marque employeur n'est plus un luxe, mais une véritable stratégie d'entreprise au service de la performance, de l'attractivité et de la fidélisation.

Chiffres clés :

- 1 000 entreprises de plus de 10 salariés informées et invitées, via les canaux de communication de la CCI et de ses partenaires,
- 28 entreprises ont participé aux ateliers ou bénéficient d'un accompagnement personnalisé.

A l'issue de ces journées, 2 ateliers ciblés se sont tenus à Ajaccio les 9 avril et 17 décembre.

11 entreprises ont ainsi bénéficié d'un diagnostic et ont pu réaliser un état des lieux de l'activité de leur entreprise à l'aune de critères "marque employeur", lignes directrices pour créer les bases d'une marque employeur solide.

Enfin, une table-ronde lors du Salon Impresa le 5 décembre a été organisée sur la problématique « Pourquoi intégrer la RSE dans votre projet entrepreneurial ? » et a réuni une vingtaine de participants.

- **Job Dating « Recrute ton Boss »** : L'emploi au cœur des quartiers

Dans une démarche innovante et inclusive, deux job-dating au format inversé intitulé « Recrute ton boss » a été organisé le 29 novembre dans les quartiers prioritaires de la Ville, le 22 mars à Bastia et le 29 novembre à Ajaccio.

Ces événements visaient à faciliter les rencontres entre entreprises et demandeurs d'emploi grâce à une formule dynamique et décomplexée, reposant sur des entretiens inversés, où les candidats prennent l'initiative. Un format ludique et interactif, favorisant les échanges directs et authentiques. L'initiative a été conduite en partenariat avec, les services de l'État, les communautés de communes, France Travail, les Missions Locales et Cap Emploi.

Objectifs :

- Dynamiser les recrutements dans des zones à fort potentiel humain,
- Valoriser les talents locaux et rapprocher les employeurs des candidats.

Chiffres clés :

- 1 500 entreprises de plus de 10 salariés informées et sensibilisées via nos canaux de communication,
 - 26 entreprises présentes lors des sessions.
- **Atelier « Fresque de la RSE » : Comprendre, construire et agir**

Le 3 décembre à Borgo, un atelier innovant et collaboratif a été organisé pour sensibiliser les entreprises à la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) et à ses multiples enjeux.

Conçu comme un temps d'échange interactif, cet atelier avait pour objectif de :

- Démonstrer la RSE et ses piliers fondamentaux,
- Construire collectivement une démarche RSE adaptée aux réalités des entreprises locales,
- Schématiser les actions concrètes à mettre en place et comprendre leurs impacts sur les activités quotidiennes.

À travers une approche pratique et participative, les participants ont pu :

- Identifier les bénéfices de la RSE en matière de performance, d'attractivité et d'engagement,
- Réfléchir à des actions réalistes et personnalisées à intégrer dans leur stratégie d'entreprise,
- Découvrir des outils et méthodes pour structurer leur démarche.

Chiffres clés :

- 1 500 entreprises de plus de 10 salariés informées et sensibilisées via nos canaux de communication,
- 25 entreprises présentes lors de la session de travail.

OBJECTIF 3

Accompagner les PME-TPE dans leurs transformations économiques



Programmes européens de coopération :

Une dynamique transfrontalière au service du territoire

Dans le cadre des programmes de coopération INTERREG, la CCI de Corse renforce son engagement à l'échelle européenne en participant à des projets collaboratifs transfrontaliers sur des thématiques stratégiques pour le développement économique régional.

✓ 1^{er} appel à projets

La CCI de Corse a été retenue comme partenaire sur **11 projets** dans le cadre des programmes :

- INTERREG Italie-France Maritime, (10 projets)
- INTERREG Méditerranée, (1 projet)

✓ 2^e appel à projets – Programme INTERREG Italie-France Maritime 2021–2027

8 projets supplémentaires ont été retenus avec la CCI de Corse comme partenaire actif.

✓ Chiffres clés

- **Nombre total de projets retenus** : 19 projets
- **Durée moyenne des projets** : 36 mois
- **Budget moyen par projet** : environ **222 400 euros**
- **Budget global engagé** : **4,226 millions d'euros**,
dont :
 - **Part FEDER (financement européen)** : **3,38 millions d'euros**
 - **Co-financement CCI de Corse** : **845 886 euros**

Ces projets s'inscrivent dans les priorités européennes et territoriales, en lien avec :

-  L'économie circulaire
-  Les ressources humaines et compétences
-  L'économie bleue et verte
-  L'agroalimentaire
-  L'innovation et la transformation des entreprises

La participation à ces programmes permet à la CCI de Corse de positionner la Corse dans une dynamique de coopération euro-méditerranéenne, et d'offrir aux entreprises insulaires des opportunités d'expérimentation, d'innovation et de montée en compétences à travers des projets concrets.

La CCI de Corse a sensibilisé 6 635 entreprises et accompagné 331 entreprises dans leurs transitions économiques, en particulier sur les thèmes/programmes suivants :

#Entretien de qualification :

Ces entretiens de qualification 360° ont pour objectif d'identifier les besoins spécifiques de l'entreprise, de mieux comprendre ses enjeux afin de l'accompagner de manière plus ciblée et de la diriger vers les dispositifs les mieux adaptés (RH, Numérique, recherche de financement, etc...).

Résultats :

- **65 entretiens individuels « 360 » réalisés**

#Fonds de transformation Buralistes :

Dans le cadre du dispositif national « Fonds de modernisation des Buralistes », la CCI de Corse

s'engage activement auprès de la filière pour accompagner les professionnels dans leur transition commerciale et leur adaptation aux nouveaux usages.

Ce dispositif vise à permettre aux buralistes de :

- Moderniser leurs points de vente,
- Répondre aux nouvelles attentes des consommateurs,
- Diversifier leurs activités.

En partenariat avec le Syndicat des buralistes, la CCI de Corse prend en charge le coût des audits préalables, indispensables à l'obtention de la subvention.

L'audit, structuré en trois étapes clés, permet de :

- Identifier les axes de développement et de diversification,
- Élaborer un projet de transformation réaliste,
- Formaliser une feuille de route stratégique pour la demande de subvention.

Chiffres 2024 :

- 135 buralistes sensibilisés au dispositif,
- 9 nouveaux audits réalisés en 2024,
- 100% de ces audits ont conduit au dépôt effectif d'une demande de subvention.

Depuis le lancement du Fonds National de Transformation en 2019, la CCI de Corse a accompagné :

- 90 buralistes sur les 222 établissements présents en région Corse, Soit 40,5% des buralistes insulaires ayant bénéficié d'un appui à la transformation.

Un dispositif structurant pour une profession en mutation, particulièrement impactée par l'alignement progressif de la fiscalité entre la Corse et le Continent.

#Place des Entreprises

Un outil précieux pour renforcer la proximité entre les entreprises et les acteurs publics, en apportant des réponses ciblées, réactives et coordonnées.

La CCI de Corse est désormais pleinement référencée sur la plateforme nationale « Place des Entreprises », un service porté par le Ministère de l'Économie et le Ministère du Travail.

Ce dispositif vise à mettre en relation les TPE et PME avec les interlocuteurs publics les plus pertinents, pour répondre à l'ensemble de leurs besoins, quels qu'ils soient :

- Difficultés financières,
- Projets d'investissement,
- Transmission / reprise,
- Recrutement, RH, transition numérique, environnement...

Grâce à Place des Entreprises, les dirigeants peuvent :

- Poser leur question en ligne via un formulaire simplifié,
- Être recontactés rapidement par le bon expert, qu'il soit de la CCI ou d'un autre partenaire public (DREETS, France Travail, URSSAF, etc.).

Chiffres 2024 de la CCI de Corse :

- 55 sollicitations enregistrées via la plateforme,
- 96% de taux de réponse de la CCI de Corse,
- 53 entreprises ont été accompagnées.

#Entretien Conseil – Accompagnement des Entreprises en difficulté

Un appui de proximité, pragmatique et coordonné, pour éviter les défaillances et favoriser la pérennité des entreprises corses.

Dans un contexte économique incertain, la CCI de Corse, en partenariat étroit avec les services de l'État (DREETS, DDETSP) et en lien avec les organismes compétents (Tribunaux de commerce, URSSAF, DGFIP, Banque de France...), propose un accompagnement individuel et confidentiel aux entreprises confrontées à des difficultés.

Objectifs de l'Entretien Conseil :

- Prévenir les situations de crise,
- Analyser les difficultés rencontrées par l'entreprise,

- Étudier les solutions envisageables pour maintenir ou relancer l'activité,
- Réaliser les démarches de restructuration lorsque nécessaire.

Accompagnement complet et structurant : l'intervention de la CCI s'articule autour de plusieurs axes :

- Diagnostic de l'entreprise : état de la situation financière, commerciale, organisationnelle,
- Mobilisation des procédures adaptées : mandat ad hoc, conciliation, procédures amiables...
- Identification des leviers de rebond : soutien financier, repositionnement, partenariats...

Chiffres 2024 :

- 95 entreprises accompagnées

#Recherche de financement

Les conseillers de la CCI de Corse accompagnent les entreprises dans la recherche de financements adaptés à leurs projets, en assurant à la fois une veille active sur les aides disponibles et un appui technique au montage de dossiers.

Cet accompagnement personnalisé vise à optimiser les chances d'accès aux financements publics et privés, en fonction de la nature du projet :

- Investissements matériels ou immatériels,
- Innovation et développement,
- Transition écologique ou numérique,
- Recrutement, formation, montée en compétences...

Les équipes de la CCI assurent une interface fluide entre les entreprises et les opérateurs de financement, en lien étroit avec :

- L'ADEC, Bpifrance, ADIE, CADEC, CAPI,
- Les banques et établissements de crédit,
- Les collectivités et services de l'État.

Bilan 2024 :

- 6 500 entreprises sensibilisées, informées aux dispositifs d'aide mobilisables,
- 171 entreprises accompagnées dans le montage et le suivi de leur dossier de financement.

En jouant pleinement son rôle de facilitateur d'accès aux aides, la CCI de Corse contribue à sécuriser les projets et à accélérer leur mise en œuvre.

AXE 3

Anticiper, orienter, former et recruter

Thématiques abordées :

- Découverte des métiers,
- Anticipation des besoins de formation,
- Mini-stages,
- Médiation de l'apprentissage,
- Apprentissage,
- Formation professionnelle initiale et continue...

Affectation de TCCI axe 3

Réalisé 2024	14,81%
--------------	---------------

Le niveau de TFC affecté à l'axe 3 en 2024 demeure conforme à la trajectoire du Contrat d'Objectif et de Performance (COP), prévoyant un taux compris entre 3 et 15%.

Indicateurs d'activité, d'impact, de qualité, et de performance

Nombre de manifestations/interventions/ actions pour promouvoir les métiers	2
Nombre de personnes accueillies lors des manifestations	537
Nombre de conventions de mini-stages visées	35
Nombre de personnes formées (apprentis, non apprentis et formation continue)	181 30 1 600
Taux de satisfaction à l'issue des Nuits de l'orientation ou d'autres opérations sur l'orientation/apprentissage	89%
Taux d'obtention de diplôme (apprentis, non apprentis et formation continue)	80% 87% 80%
Taux d'insertion à 6 mois (apprentis, non apprentis et formation continue)	70% 100% 70%

OBJECTIF 1

Déployer une offre d'information et d'orientation professionnelles tout au long de la vie



Mois de la découverte des métiers

Dans le cadre de la mission nationale « Orientation », et à l'occasion du « Mois de la Découverte des Métiers » (du 4 novembre au 7 décembre 2024), la CCI de Corse s'est pleinement mobilisée pour rapprocher le monde de l'entreprise et celui de l'éducation.

Labellisées et soutenues financièrement par CCI France, deux grandes manifestations ont été organisées sur le territoire insulaire :

Les Nuits de l'Orientation, organisées par la CCI de Corse :

- Le 21 novembre à Ajaccio (Palais des Congrès),
- Le 26 novembre à Bastia (Salle polyvalente de Lupino).

Ces événements ont rassemblé **537 jeunes** - collégiens, lycéens, étudiants - souvent accompagnés de leurs parents, venus à la rencontre des partenaires représentant plus d'une centaine de métiers, dans des secteurs variés :

 Industrie •  Construction •  Agroalimentaire •  Défense & Sécurité
 Droit & Justice •  Finance...

Aux côtés des professionnels de l'orientation, les OPCO et représentants des entreprises de proximité (artisans, commerçants, professions libérales) ont répondu présent pour guider les jeunes dans la construction de leur projet d'avenir.

Des outils immersifs ont enrichi l'expérience, notamment grâce à l'utilisation de casques de réalité virtuelle permettant une découverte à 360° des environnements professionnels.

Nouveauté 2024 : l'ouverture de la Nuit de l'Orientation à un public adulte, avec la présence de conseillers en évolution professionnelle, venus informer sur les parcours de reconversion et les dispositifs existants.

#Médiation de l'apprentissage : un rôle de tiers de confiance

Dans le cadre de ses missions, la CCI de Corse assure, en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Régionale de Corse, un rôle de médiateur de l'apprentissage, offrant la possibilité à un employeur et à un apprenti de recourir à l'intervention d'un tiers neutre, indépendant et impartial, pour les accompagner dans la résolution amiable d'un différend.

Ce dispositif vise à préserver la relation contractuelle, à favoriser le dialogue et à éviter les ruptures inutiles, dans l'intérêt des deux parties.

Bilan 2024 :

- **19 médiations réalisées sur l'ensemble du territoire**

#Convention de mini stages

Dans le cadre de sa mission de relais entre le monde éducatif et le monde économique, la CCI de Corse facilite la mise en relation entre les jeunes et les entreprises pour permettre des immersions de courte durée.

En 2024, la CCI de Corse a ainsi visé **35 conventions de mini-stages**, contribuant à faire découvrir aux collégiens, lycéens ou étudiants la réalité du terrain, les métiers et les environnements professionnels.

OBJECTIF 2

Développer la formation professionnelle pour contribuer à répondre aux besoins locaux en compétences et en recrutement



Fusion des organismes de formations CCI de Corse - CMAR de Corse : Création du Groupe « Amparà Méditerranée »

Le 6 février 2024, la CCI de Corse et la CMA de Corse participaient à l'Assemblée Générale constitutive de l'Association Groupe Amparà Méditerranée qui est une association de moyens permettant de regrouper sous une seule marque les offres de formations consulaires de la région Corse.

Elle se substitue aux deux anciens organismes de formation pour créer les conditions de gérer 1 000 apprentis du CAP au Bac+5 dans 17 secteurs d'activités et de proposer une offre de formation continue avec près de 5 500 stagiaires par an.

Ce groupe se situe parmi les 4 organismes de formation les plus importants de l'île avec l'Université de Corse, L'Education Nationale et l'AFPA.

Deux objectifs majeurs :

- Mutualiser les moyens matériels et humains de la CMA et de la CCI dans le domaine de la formation sur 7 campus (Bastia – Ajaccio (3), Propriano et Porto Vecchio,
- Répondre aux évolutions du marché depuis la Réforme et proposer une offre complète et adaptée aux entreprises de l'ensemble de la Région Corse.

A partir de ce pôle d'excellence régional, au-delà de sa mise en place et de son organisation, le Groupe Amparà Méditerranée a concrétisé son premier projet qui verra le jour dès la rentrée 2025 : La création de la 1^{ère} Ecole Hôtelière de Corse au sein du Palais des Congrès d'Ajaccio.

- Des partenaires consulaires solides avec la CCI de Dordogne (Savignac) et la CCI du Vaucluse (Ecole Hôtelière),
- Des partenaires locaux : AFPA Corse, Education Nationale et Université de Corse,
- Des partenaires professionnels : Le Cercle des Grandes Demeures et l'UMIH,
- Des partenaires institutionnels : Collectivité de Corse, Etat et Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccio,
- Des partenaires internationaux : La Société des Bains de Mer de Monaco,
- Des partenaires du territoire : InterBio, Centre Interprofessionnel des Vins de Corse, ...

Une offre de formation du CAP au Bac+3 unique en Corse et le développement de la formation continue.

AXE 4

Entreprendre et transmettre

Thématiques abordées :

- La création d'entreprise
- La jeune entreprise (moins de 3 ans)
- La transmission et la reprise d'entreprise
- Les formalités

Affectation de TCCI axe 4

Réalisé 2024	28,47%
--------------	---------------

Le niveau de TFC affecté à l'axe 4 en 2024 demeure conforme à la trajectoire du Contrat d'Objectif et de Performance (COP), prévoyant un taux compris entre 20 et 34%.

Indicateurs d'activité, d'impact, de qualité, et de performance

Nombre de sensibilisations aux démarches de formalités nationales (A noter : cet indicateur correspond au nombre d'assistances sur toutes les démarches de formalités)	4 160
Nombre d'accompagnements à la réalisation de formalités nationales (A noter : cet indicateur correspond au nombre d'accompagnements à la réalisation de toutes les formalités (Guichet Unique, cartes professionnelles, Certificats ChamberSign, formalités internationales, ...))	2 555
Nombre de personnes sensibilisées à la création / transmission / reprise d'entreprise	15 162
Nombre de personnes accompagnées à la création / transmission / reprise d'entreprise	412
Impact sur l'emploi	100%

OBJECTIF 1

Apporter de l'assistance aux entrepreneurs pour la réalisation des formalités

L'année 2024 a été marquée par la poursuite des efforts d'amélioration continue de l'assistance au Guichet Unique. Malgré la mise en place de nouveaux dispositifs, des dysfonctionnements subsistent encore, impactant l'expérience des utilisateurs et les performances globales.

Tableau de remontée des anomalies

En début d'année, un tableau de suivi des anomalies a été instauré pour renforcer la transparence et la traçabilité des incidents relevés avec plus de 3 200 problèmes signalés par les collaborateurs CCI. Cet outil a permis une meilleure priorisation des actions correctives.

Renforcement du partenariat avec l'INPI

Des réunions de recettage avec les équipes ont été organisées tous les 15 jours pour :

- Faire un état des lieux des anomalies signalées,
- Tester les corrections apportées,
- Réajuster les actions et priorités en fonction des nouvelles remontées.

Formation de près de 250 collaborateurs CCI par les équipes de l'INPI sur plusieurs sessions de formation

Dysfonctionnements persistants

Malgré les efforts engagés, plusieurs dysfonctionnements demeurent, notamment :

- Des erreurs récurrentes lors de certaines étapes clés du processus,
- Des délais de traitement encore supérieurs aux attentes des utilisateurs.

Les dirigeants continuent de rencontrer des obstacles dans l'utilisation du Guichet Unique, notamment des difficultés dans l'accès à certaines informations essentielles, une complexité excessive dans la navigation et la saisie des données, ainsi qu'un besoin accru de support personnalisé.

L'année 2024 a été marquée par la poursuite des initiatives pour améliorer le Guichet Unique. Toutefois, la persistance de certains dysfonctionnements et les difficultés rencontrées par les dirigeants soulignent la nécessité d'un renforcement des actions pour 2025.



Formalités : La CCI de Corse mobilisée aux côtés des entreprises

Face aux défaillances rencontrées dans la mise en œuvre de la réforme nationale des formalités, la CCI de Corse a su s'adapter et répondre aux attentes des ressortissants, en s'appuyant sur :

- ✓ L'expertise de ses conseillers spécialisés,
- ✓ Une collaboration étroite avec les greffes locaux,
- ✓ Et son maillage territorial assuré par ses antennes de Ajaccio, Bastia, Corte, île-Rousse, Ghisonaccia et Porto-Vecchio.

Malgré les difficultés liées au déploiement de l'outil national en ligne, la CCI de Corse s'est efforcée de fluidifier les démarches, d'offrir un service de proximité, et d'accompagner les entreprises confrontées à des blocages administratifs.

- Nombre de sensibilisations aux démarches de formalités nationales : 4 160
- Nombre d'accompagnements à la réalisation de formalités nationales : 2 080

Guichet unique : 1388

Cartes professionnelles : 692

Point Accueil AGEFICE

Un accompagnement de proximité pour la formation des chefs d'entreprise

La CCI de Corse, en tant que Point Accueil AGEFICE, joue un rôle clé dans l'accompagnement des dirigeants non-salariés relevant du commerce, de l'industrie et des services. Elle assure l'interface avec l'AGEFICE nationale (basée à Paris) et accompagne les chefs d'entreprise tout au long de leur parcours de formation :

- Information sur les critères pédagogiques et financiers de prise en charge,
- Instruction des dossiers de demande de financement,
- Suivi personnalisé jusqu'à l'obtention du remboursement.

Bilan 2024

- 116 dossiers de formation instruits par la CCI de Corse
- 122 000 € d'indemnités pédagogiques versées aux bénéficiaires

CHAMBERSIGN

La signature électronique au service des entreprises et des collectivités

La CCI de Corse propose aux entreprises, professions libérales et collectivités une solution fiable et sécurisée de signature électronique et de certificat numérique grâce à son partenariat avec ChamberSign.

Un service essentiel pour renforcer la confiance numérique et faciliter la dématérialisation des procédures au sein des organisations corses.

Cette solution permet de :

- Répondre en toute sécurité aux appels d'offres publics,
- Sécuriser les données et les connexions,
- Authentifier des documents officiels,
- Simplifier les démarches administratives en ligne.

Bilan 2024

- 255 certificats de signature électronique délivrés

#Formalités internationales

Faciliter les échanges commerciaux à l'export

La CCI de Corse accompagne les entreprises dans leurs démarches à l'export en assurant la délivrance des certificats d'origine et autres documents liés au commerce international.

Ces certificats permettent d'attester de la provenance des marchandises exportées et sont exigés par de nombreux pays tiers pour :

- Respecter les règles douanières,
- Bénéficier d'accords préférentiels,
- Garantir la traçabilité des produits.

Bilan 2024

- 104 formalités internationales délivrés

OBJECTIF 2

Accompagner la création / pérennisation d'entreprises et leur transmission / reprise



Salon Impresa, le Rendez-vous annuel de l'entrepreneuriat en Corse

La CCI de Corse avec le soutien de l'ADEC a organisé la 10^{ème} édition du Salon Régional de l'entrepreneuriat au Palais des Congrès d'Ajaccio. Destinée à un large public la manifestation assure la promotion de l'esprit d'entreprise, favorise l'accès à l'information, valorise les initiatives et encourage, accompagne et soutient la création d'entreprise et l'esprit d'entreprendre en Corse.

Édition 2024 – Chiffres clés

- ✓ 39 exposants (accompagnement, financement, institutions, solutions digitales)
- ✓ 5 conférences & ateliers (dispositifs d'aides, actualités, outils)
- ✓ 4 sessions de networking (rencontres business, opportunités d'affaires)
- ✓ +550 visiteurs (entrepreneurs, créateurs, étudiants, demandeurs d'emploi)

Un moment fort de rencontres, d'échanges et d'inspiration, au service du dynamisme entrepreneurial insulaire.

La CCI de Corse a sensibilisé, et informé 15 162 entreprises et porteurs de projets et accompagné 412 entreprises et porteurs de projets à la création, transmission, reprise d'entreprise, en particulier sur les thèmes/programmes suivants :

#Sensibilisation et accompagnement Création/Reprise/Transmission

Des parcours d'accompagnements individuels destinés aux « Créateurs, aux Jeunes entreprises (moins de 3 ans), aux repreneurs et aux cédants. Mise en œuvre de l'offre nationale de services de CCI « SoluCCIo ».

Les conseillers des espaces Entreprendre de la CCI de Corse, présents à Bastia, Ajaccio, Porto Vecchio, L'Ile Rousse, Ghisonaccia et Corte, offrent un accompagnement sur mesure : ils accueillent, et accompagnent les créateurs et les chefs d'entreprises à chaque étape de leurs projets. Conseil juridique, social, fiscal ; montage de dossiers financiers ; mobilisation de dispositifs d'aides...

- 1 034 porteurs de projets, créateurs, repreneurs, cédants accueillis

#Entretien conseil transmission

La CCI de Corse propose un accompagnement personnalisé à destination des chefs d'entreprise souhaitant céder leur activité, à travers des entretiens conseils assurés par des conseillers spécialisés.

Objectifs de l'entretien :

- Faire un état des lieux complet de l'entreprise à céder (situation financière, organisationnelle, commerciale)
- Identifier les points forts et les axes d'optimisation pour une transmission réussie
- Faciliter la mise en relation avec des repreneurs potentiels et les acteurs de la transmission (experts, notaires, financeurs...)

Un accompagnement structuré et confidentiel, l'entretien transmission permet de :

- Clarifier les objectifs du cédant
- Sécuriser la démarche sur les plans juridique, fiscal, social
- Valoriser au mieux l'entreprise pour susciter l'intérêt des repreneurs

Bilan 2024 :

- 42 cédants potentiels accompagnés dans leur projet de transmission

#Diagnostics transmission

Visite de l'entreprise par un conseiller spécialisé de la CCI, réalisation d'une analyse personnalisée de la situation, et d'un diagnostic de l'entreprise à céder, conseils, informations, mise en relation avec les partenaires :

- 25 audits individuels transmission réalisés.

#TRANSENTREPRISE – Une bourse d'opportunité pour transmettre ou reprendre une entreprise

La CCI de Corse est partenaire de la plateforme nationale « Transentreprise », un outil dématérialisé permettant de faciliter la mise en relation entre les cédants et les repreneurs potentiels.

Un portail au service de la transmission d'entreprise accessible en ligne, www.transentreprise.com permet :

- Aux chefs d'entreprise souhaitant céder, de publier une annonce de manière sécurisée,
- Aux porteurs de projet, de consulter les opportunités disponibles sur leur territoire,
- D'organiser des mises en relation confidentielles, accompagnées par un conseiller CCI.

Chiffres clés 2024 – Région Corse :

- 41 annonces cédants en moyenne publiées sur la plateforme,
- 36 mise en relation entreprises / repreneurs,
- 4 817 visiteurs uniques sur la page dédiée à la Corse.

Une solution simple et efficace pour donner de la visibilité aux entreprises à céder, et stimuler les projets de reprise sur l'ensemble du territoire insulaire.

#Groupe de travail « transmission » / coordination des acteurs pour fluidifier les parcours

Les services de la CCI de Corse participent activement au groupe de travail « Transmission » animé par les services de l'État (DDETSP, DREETS), en partenariat avec :

- La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Corse (CMAR),
- L'Agence de Développement Économique de la Corse (ADEC),
- Le MEDEF Corse.

Objectifs du groupe de travail :

- Coordonner les actions des différents acteurs en matière de transmission-reprise d'entreprises,
- Partager les diagnostics, bonnes pratiques et retours d'expérience,
- Améliorer la lisibilité et la cohérence de l'offre d'accompagnement sur le territoire,
- Favoriser l'émergence de solutions collectives face aux freins identifiés (fiscalité, financement, formation des repreneurs...).

Ce travail partenarial permet de renforcer l'efficacité des dispositifs existants, de favoriser le maillage territorial et de soutenir plus efficacement les chefs d'entreprise dans leurs démarches de transmission ou de reprise.

#Transmission d'entreprise – Mois de la transmission

Consciente des enjeux liés au départ à la retraite des dirigeants, la CCI de Corse, en partenariat avec la DDETSP de Haute-Corse, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, la Collectivité de Corse, les intercommunalités, ainsi que l'Ordre des Avocats et l'Ordre des Experts-Comptables, a lancé une campagne d'information territoriale.

De fin octobre à début décembre, 11 réunions d'information ont été organisées sur l'ensemble du territoire, de Ghisonaccia à Luri, en passant par Moriani, Aléria, Vescovato, Corte, Francardo, Lucciana, L'Île-Rousse, Calvi et Bastia.

Ces rencontres visaient à :

- Sensibiliser les chefs d'entreprise de plus de 60 ans aux enjeux de la transmission,
- Informer sur les dispositifs d'accompagnement existants,
- Valoriser les avantages du Pacte Dutreil, pour faciliter la transmission familiale.

Chiffres clés 2024

- 11 réunions d'information organisées en partenariat avec les EPCI,
- 1 185 entreprises sensibilisées (newsletter, mailing, réunions),
- 27 chefs d'entreprises accompagnés dans leurs démarches.

Par ailleurs, à l'occasion de la 10^{ème} édition du Salon Impresa, la CCI de Corse a organisé une table-ronde dédiée à la Transmission et la Reprise d'entreprise qui a réuni **22 participants** : « Reprendre c'est aussi créer » :

- Les étapes clés d'une transmission / reprise réussie
- Préparer et anticiper la transmission de son entreprise
- Les différentes étapes de la création / reprise d'entreprise
- Entreprendre, la peur de se lancer

Intervenants : Ordre des Experts Comptables, Ordre des Avocats – Barreau d'Ajaccio, CMAR, CCI de Corse, Union des Auto-Entrepreneurs

#RDV d'experts / sécuriser les projets grâce à l'expertise juridique et financière

La CCI de Corse organise régulièrement des permanences d'experts à destination des chefs d'entreprise et porteurs de projets, en partenariat avec :

- L'Ordre des Avocats,
- L'Ordre des Experts-Comptables,
- Des notaires et autres professionnels du droit ou du chiffre.

Objectifs de ces rendez-vous :

- Valider un montage juridique ou financier (création, reprise, transmission, structuration...),
- Bénéficier de conseils d'experts dans un cadre confidentiel et gratuit,
- Sécuriser les décisions stratégiques avant engagement.

Résultats 2024 :

- Permanence mensuelle avec l'Ordre des Avocats
7 sessions organisées en 2024
25 participants accompagnés
- Permanence mensuelle avec l'Ordre des Experts-Comptables
6 sessions organisées en 2024
13 participants accompagnés

Ces permanences permettent de renforcer la sécurisation des parcours entrepreneuriaux à chaque étape-clé du développement de l'entreprise.

#Ateliers « 3H pour créer mon entreprise » / Un premier pas vers l'entrepreneuriat

La CCI de Corse propose régulièrement l'atelier collectif « 3H pour créer mon entreprise », destiné à toute personne envisageant de se lancer dans l'entrepreneuriat.

Objectifs de l'atelier :

- Faire le point sur son projet entrepreneurial,
- Obtenir un premier niveau d'information sur les démarches, les statuts, les obligations et les aides disponibles,
- Poser ses questions à un conseiller et bénéficier de conseils personnalisés,
- Identifier les prochaines étapes vers la création d'entreprise.

Un format court, concret et accessible

- Durée : 3 heures
- Animé par un conseiller création d'entreprise de la CCI
- Participation gratuite sur inscription

Bilan 2024 :

- **10 sessions réalisées à Ajaccio et Porto-Vecchio**
- **53 porteurs de projets accueillis**

Une action essentielle pour encourager l'esprit d'entreprendre, sécuriser les parcours de création et favoriser l'émergence de projets viables.

AXE 5

Accompagner les entreprises à l'International

Thématiques abordées :

- Volume des exportations
- Nombre d'exportateurs
- Opportunités business à l'export
- Coopération internationale
- Implantation des entreprises à l'étranger...

Affectation de TCCI axe 5

Réalisé 2024	3,45 %
--------------	---------------

Le niveau de TFC affecté à l'axe 5 en 2024 est très légèrement en dessous de la trajectoire du Contrat d'Objectif et de Performance (COP), prévoyant un taux compris entre 4 % et 14 %. Cette légère sous-affectation n'a cependant pas impacté la dynamique globale de la Team France Export en Corse, dont les objectifs fixés pour l'année 2024 ont été atteints et dépassés.

Indicateurs d'activité, d'impact, de qualité, et de performance

Nombre de manifestations/interventions/ actions menées auprès des entreprises pour promouvoir l'international	1
Nombre d'entreprises sensibilisées à l'export	300
Nombre de PME françaises préparées à l'international	17
Nombre de PME françaises projetées sur les marchés étrangers	24
Taux de transformation des entreprises préparées (% de primo-exportatrices parmi les PME n'exportant pas initialement)	141%

OBJECTIF 1

Sensibiliser, informer, rencontrer et animer les entreprises sur les opportunités de l'international



2^{ème} édition des « Rencontre de la Team France Export » en Corse

Organisée par la CCI de Corse, en partenariat avec l'Agence de Développement Économique de la Corse (ADEC) et Business France, la 2^e édition des Rencontres de la Team France Export s'est tenue dans un esprit de partage, d'échange et de mise en réseau.

Objectifs de l'événement :

- ✓ Sensibiliser les entreprises corses à l'internationalisation de leurs activités
- ✓ Leur offrir une vision claire des dispositifs d'accompagnement disponibles
- ✓ Proposer des temps d'échange individualisés avec les experts de l'export

Une édition marquée par une forte mobilisation :

- 76 entreprises corses participantes,
- 12 ateliers, conférences et tables rondes autour des enjeux export et des marchés internationaux,
- 174 entretiens individuels menés par les conseillers de la CCI de Corse et de Business France,
- 300 entreprises informées et sensibilisées en amont via les canaux de communication.

Un rendez-vous incontournable pour accélérer l'ouverture à l'international des entreprises insulaires et renforcer leur compétitivité à l'export.

#Rendez-vous individuels de la Team France Export

Les conseillers Team France Export (TFE) de la CCI de Corse, répartis sur les deux départements (0,5 ETP en Haute-Corse et 0,5 ETP en Corse-du-Sud), mènent tout au long de l'année des visites individuelles en entreprise.

Objectifs de ces rendez-vous :

- Mieux connaître les entreprises du territoire et leurs potentiels à l'export,
- Sensibiliser les dirigeants à la démarche export : opportunités, structuration, enjeux,
- Présenter l'offre de services de la Team France Export, en lien avec les partenaires régionaux et nationaux,
- Évaluer la maturité export de l'entreprise et proposer un accompagnement adapté...

Un suivi de proximité pour booster l'ouverture à l'international, ces rendez-vous permettent aux entreprises de :

- Découvrir les dispositifs de soutien à l'exportation (aides, appuis techniques, prospection...),
- Structurer leur stratégie d'internationalisation,
- Être orientées vers les bons partenaires, en Corse comme à l'étranger (Business France, ADEC, Douanes, Bpifrance, etc.).

Un accompagnement de terrain essentiel pour faire émerger, soutenir et concrétiser les projets export des entreprises insulaires.

Bilan 2024 :

- 37 visites et rendez-vous terrain réalisés

OBJECTIF 2

Qualifier, préparer, projeter et suivre les prospects pour en faire des exportateurs dans le cadre de l'offre « Team France Export »

Dans le cadre de la Team France Export, Business France et le réseau des CCI se sont engagés à mettre en place des actions mesurées dans le cadre de leurs rapports d'exécution annuels, conformément à l'accord stratégique signé par les parties le 01/08/2022.



#Export

✓ **Objectif** : Réaliser 16 préparations, 16 projections et transmettre 15 leads aux partenaires de la TFE en 2024.

✓ **Résultats** :

- 17 entreprises préparées soit 106% de l'objectif cible
- 24 entreprises projetées soit 150% de la cible
- 1 leads aux partenaires soit 10% de la cible

L'organisation régionale de la Team France Export, et le partenariat avec la Collectivité de Corse et Business France permettent une mise en œuvre efficace du dispositif, dont les missions et programmes sont pour partie financés sur les crédits de l'Agence de Développement Economique de la Corse.

Les actions de préparation réalisées en 2023, comme l'organisation de la 1^{ère} édition des « Rencontres de la Team France Export » en Corse, ont permis de préparer les entreprises potentiellement exportatrices, de définir des plans d'actions, de préparations et de projections qui ont été déployés dès le premier semestre 2024.

Cette organisation efficace, conjuguée à l'important travail de terrain réalisé par les Conseillers Internationaux de la CCI de Corse, avec le soutien des services de l'ADEC et de Business France, auront permis d'atteindre et de dépasser les objectifs assignés.

#Entreprises préparées

Ce sont les entreprises qui ont bénéficié d'un accompagnement structurant à l'amont d'un projet export. Cela inclut :

- Un diagnostic export personnalisé,
- L'élaboration d'un plan d'action international,
- La participation à des ateliers de préparation, formations, coaching, etc...
- L'identification de marchés prioritaires et de leviers d'action.

Objectif : Donner les clés pour construire une stratégie export réaliste et adaptée, avant de se lancer dans la prospection.

L'objectif 2024 de 16 préparations a été atteint et dépassé, 17 entreprises ont bénéficié d'une prestation de préparation.

#Entreprises projetées

Ce sont les entreprises qui passent à l'action à l'international, grâce à l'appui de la Team France Export. Cela peut inclure :

- La participation à une mission de prospection (individuelle ou collective),
- La mise en relation avec des clients ou partenaires étrangers,
- La présence sur un salon international, accompagnée par un membre de la TFE.

L'objectif régional 2024 de 16 préparations a été largement dépassé, puisque 24 entreprises ont été projetées à l'international grâce au soutien de la Team et des conseillers Internationaux de la CCI.

AXE 6

Représenter les intérêts des entreprises

Thématiques abordées :

- Expression des besoins, des attentes des chefs d'entreprises,
- Prises de position auprès des pouvoirs publics et réponses aux sollicitations du Préfet et des services de l'État,
- Etudes et enquêtes auprès des entreprises,
- Participation à des instances de concertation et de consultation (association à l'élaboration de schémas stratégiques, de documents d'orientation, de planification et d'urbanisme des collectivités) ...

Indicateurs d'activité, d'impact, de qualité, et de performance

Nombre d'avis émis sur les documents d'orientation, de planification et d'urbanisme	-
Nombre de consultations/ visites sur les sites web d'information	50 000

Affectation de TCCI axe 6

Réalisé 2024	12,17%
--------------	--------

Le niveau de TFC affecté à l'axe 6 en 2024 demeure conforme à la trajectoire du Contrat d'Objectif et de Performance (COP), prévoyant un taux compris entre 7 et 17%.

OBJECTIF 1

Collecter, gérer, analyser et exploiter les données relatives aux entreprises



Le Fichier hautement qualifié de la CCI de Corse : Un outil stratégique au service de la représentation économique

La CCI de Corse dispose d'un service dédié à la consolidation et à la qualification de ses bases de données, garantissant une connaissance fine et actualisée du tissu économique insulaire.

Chiffres clés :

- 31 000 établissements référencés
- 16 940 adresses mails validées et qualifiées

Objectifs et usages du fichier :

- Assurer la mission de représentation des entreprises de manière complète, auprès :
 - o de l'État
 - o de la Collectivité de Corse
 - o des collectivités locales
- Répondre aux obligations légales de consultation et d'information économique
- Cibler les actions et communications de la CCI selon les besoins (secteur, effectif, localisation...)

Travaux de consolidation réalisés :

- Qualification continue du fichier économique consulaire
- Mise à jour des données de l'Observatoire des activités commerciales
- Intégration et consolidation du fichier TASCOT (GMS de plus de 400 m²)

Véritable socle pour l'ensemble des actions de la CCI de Corse, ce fichier stratégique :

- A été mis à disposition des partenaires institutionnels et économiques
- A été mobilisé pour l'ensemble des axes de la COM 2024 (communication, ciblage, évaluation des politiques publiques)

Un outil transversal, fiable et opérationnel, indispensable pour piloter les actions économiques et renforcer l'efficacité de l'accompagnement aux entreprises.

Par ailleurs, des extractions ciblées du fichier consulaire ont été régulièrement réalisées à la demande des partenaires institutionnels. Ces extractions, portant sur des critères tels que l'activité, la taille, la localisation ou encore la forme juridique des établissements, ont permis de répondre de manière réactive et précise aux sollicitations :

- des services de l'État,
- de la Collectivité de Corse, de ses agences et offices,
- mais aussi des établissements publics de coopération intercommunale,
- et des municipalités partenaires.

Ces données qualifiées ont notamment été mobilisées dans le cadre de campagnes de sensibilisation, de dispositifs d'aide ou de consultation, ou encore pour alimenter des diagnostics territoriaux.

Cette capacité à fournir une information économique ciblée et actualisée fait du fichier de la CCI de Corse un outil stratégique de pilotage au service de l'action publique et du développement local.

OBJECTIF 2

Mener des missions consultatives



Le Collectif des Chambres Consulaires et des Acteurs du monde économique Insulaire

En 2024, la CCI de Corse a poursuivi l'animation et la coordination du Collectif des Chambres Consulaires et des Acteurs du Monde Économique Insulaire, réunissant les principales organisations représentatives du tissu économique de l'île.

Ce Collectif, composé de la CCI de Corse, de la CMAR de Corse, de l'UMIH Corsica, de l'U2P, de la CPME Corsica, du MEDEF Corse, de la FCHPA, du SPTC, de Strada Corsa, d'U Nostra, de la FNTV Corse et des Gîtes de France Corse, s'est réuni régulièrement tout au long de l'année 2024.

Une mobilisation collective autour des grands enjeux :

À l'occasion de ses réunions, le collectif a travaillé à la remontée des difficultés spécifiques rencontrées par les entreprises insulaires, et à la formalisation de propositions partagées transmises aux services de l'État, à la Collectivité de Corse et aux collectivités locales.

Parmi les thématiques ayant donné lieu à des contributions formelles et collectives en 2024, on peut citer :

- Le Crédit d'Impôt Corse, dont la prorogation et les modalités d'application ont fait l'objet d'une mobilisation forte ;
- Le remboursement des Prêts Garantis par l'État (PGE), avec des propositions pour mieux prendre en compte la situation des TPE/PME insulaires ;
- Les enjeux de transport et de desserte (aérienne et maritime), cruciaux pour la compétitivité des entreprises et la cohésion territoriale...

Ce regroupement unique en son genre, qui n'a aucune équivalence à l'échelle nationale, témoigne d'une capacité collective à défendre une vision stratégique et concertée, tant sur des sujets catégoriels (tourisme, artisanat, commerce, transport) que sur des enjeux transversaux structurant l'économie insulaire.

#Visite ministérielle

Accueil de Madame Catherine VAUTRIN, Ministre du Partenariat avec les Territoires et de la Décentralisation, le 24 octobre 2024 dans les locaux de la CCI de Corse à Bastia.

Cette visite officielle en Corse a été marquée par une séquence d'échange sur les principaux enjeux économiques insulaire, avec les représentants du Collectif des Chambres Consulaires et des Acteurs du monde économique Insulaire à l'Hôtel Consulaire de Bastia.

#Visite de la Commission des finances de l'Assemblée nationale

Les 7 et 8 mars 2024, une délégation de la Commission des finances de l'Assemblée nationale, conduite par son président Éric Coquerel, a effectué une visite en Corse. Le 8 mars, la délégation a rencontré à Bastia les représentants de la CCI de Corse et de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, en présence des parlementaires corses, pour échanger sur les enjeux économiques et fiscaux liés au processus d'autonomie.

#Rencontre avec la députée Christine Pires Beaunes

Dans le prolongement du déplacement de la commission des finances de l'Assemblée Nationale, la rapporteure spéciale La député Christine Pires Beaunes a souhaité approfondir la réflexion autour des dépenses fiscales propres à la Corse en consacrant ses travaux du Printemps de l'évaluation aux

crédits d'impôt qui lui sont spécifiques. Dans ce cadre, elle s'est rendue une nouvelle fois en Corse, le 23 mai à Ajaccio, où elle a pu rencontrer les représentants de la chambre de commerce d'industrie de Corse.

#Visite Préfectorale

Le 5 décembre au siège de la CCI de Corse les Présidents accompagnés des membres du Bureau de la CCI de Corse et de la CMAR de Corse ont accueilli une délégation préfectorale conduite par Jérôme Filippini Préfet de Corse nouvellement nommé et Michel Prosic Préfet de la Haute Corse. Au programme de cette rencontre ; Présentation des institutions par les présidents, discussion sur les sujets marquants de l'actualité économique insulaire et consulaire, des échanges constructifs ayant permis de poser les bases d'une coopération renforcée entre les autorités préfectorales et les institutions consulaires, au service du développement économique de la Corse.

#Projet d'aménagement de l'entrée de ville d'Ajaccio : une alliance stratégique inédite

La CCI de Corse est pleinement engagée aux côtés de l'État, de la Collectivité de Corse, de la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien (CAPA) et de la Ville d'Ajaccio dans un projet d'aménagement majeur visant à transformer en profondeur l'entrée de la cité impériale.

Un protocole d'accord a été signé entre les cinq partenaires, scellant une alliance inédite pour mener à bien un programme d'aménagement d'une ampleur sans précédent dans la baie d'Ajaccio.

#Enquête Commerçants – Travaux Place De Gaulle (Ajaccio)

Dans le cadre du programme « Action Cœur de Ville », la Ville d'Ajaccio a engagé un chantier d'envergure portant sur le réaménagement de la Place De Gaulle et l'extension du parking Diamant.

Consciente des impacts économiques potentiels de ce type de travaux, notamment en matière d'accessibilité et de fréquentation, la CCI de Corse s'est mobilisée pour accompagner les commerçants concernés pendant cette période sensible.

Une enquête de terrain a ainsi été menée auprès de 40 entreprises situées dans le périmètre des travaux (Place De Gaulle, Avenue de Paris, Avenue Eugène Macchini, Boulevard Lantivy), à l'issue de la première phase de travaux (1^{er} semestre 2024).

Les chefs d'entreprise interrogés estiment que les principales conséquences des travaux sur le fonctionnement de leur activité sont les difficultés d'accès et de stationnement sur la zone, ainsi que les nuisances directes qu'impliquent les travaux (poussière et bruit). Trois d'entre eux ont souhaité être accompagné par la Cellule Entreprise en difficultés.

Cette démarche illustre l'engagement de la CCI à faire remonter la réalité de terrain, à accompagner les entreprises impactées, et à proposer des mesures d'appui adaptées.

OBJECTIF 3

Informar les entreprises sur les dispositifs de soutien de l'État (hors opérations collectives)



Communication multicanaux : Une stratégie digitale consolidée et performante

Dans un monde où l'information circule en temps réel, la CCI de Corse a consolidé sa présence digitale multicanaux pour assurer une communication réactive, ciblée et efficace auprès de ses ressortissants, partenaires et institutions.

Depuis l'Union Consulaire en 2020, la communication de la CCI de Corse s'est régionalisée et professionnalisée, avec une ligne éditoriale harmonisée et une visibilité accrue sur l'ensemble du territoire.

✓ Site internet – vitrine institutionnelle

- Une page dédiée pour chaque dispositif mis en œuvre (État, Collectivité de Corse)
- 29 000 visites sur les pages « développement économique »
- 50 000 pages vues en 2024

✓ Campagnes mail & SMS – information ciblée et massive

- 151 campagnes d'information diffusées sur l'année
- 169 266 emails ouverts par les destinataires
- 15 652 SMS ouverts : outil de proximité puissant

✓ Réseaux sociaux – une présence multiforme, un impact massif

- 729 publications en 2024 :
 - o 235 sur Facebook
 - o 84 sur Instagram
 - o 376 sur X (ex-Twitter)
 - o 34 sur LinkedIn, réseau professionnel privilégié
- 1,9 million d'impressions cumulées sur l'ensemble des publications
- Croissance de l'audience : +19,6 %
 - o 15 500 abonnés tous réseaux confondus

Cette stratégie de communication multicanaux permet à la CCI de Corse d'être visible, réactive et connectée à son environnement économique, en assurant une diffusion optimale de l'information vers les entreprises et les institutions.

La qualité du fichier de la CCI de Corse, son outil de Gestion de la relation « Client » et l'audience de ses supports de communication (Site, Page Facebook et Twitter) ont permis une diffusion rapide et efficace des informations sur les dispositifs de soutien de l'Etat et des collectivités territoriales auprès des entreprises et des commerçants du territoire.

#Promotion des dispositifs nationaux et régionaux de financement

La CCI de Corse joue un rôle actif de relais d'information et de mobilisation autour des dispositifs de soutien proposés par l'État, la Collectivité de Corse et les organismes financeurs régionaux.

Une stratégie de communication multicanale développée grâce à ses outils digitaux et à son fichier d'entreprises qualifié, la CCI assure une diffusion ciblée et efficace via :

- Les réseaux sociaux
- Le site internet institutionnel
- Des campagnes de mailing personnalisées

Principaux dispositifs relayés en 2024 :

- Mesures nationales et régionales de soutien aux entreprises, telles que :
 - o Tremplin pour la transition écologique des PME
 - o Fonds Tourisme Durable
 - o Appels à projets France 2030
- Dispositifs exceptionnels et Appels à Manifestation d'Intérêt (AMI), notamment :
 - o CRESCE II porté par l'ADEC
 - o Fonds d'ingénierie IAA
 - o Chèque numérique
- Aides proposées par les outils financiers régionaux :
 - o CADEC
 - o ADIE
 - o CAPI

Cette action de veille et de promotion ciblée permet aux entreprises insulaires d'être informées en temps réel et de mobiliser plus facilement les dispositifs adaptés à leurs projets.

#La LETTRE mensuelle de la CCI de Corse

Réalisation et diffusion d'une Lettre mensuelle, rendez-vous éditorial de la CCI de Corse, promotion des dispositifs, état des lieux, analyse, opinion, et portraits des partenaires...

- 11 éditions de La Lettre CCI de Corse produites et diffusées aux ressortissants et aux partenaires institutionnels (16 879 mails émis pour chacune des 11 Lettres).

ANNEXE

CARTOGRAPHIE DU RESEAU DES CCIEN REGION CORSE

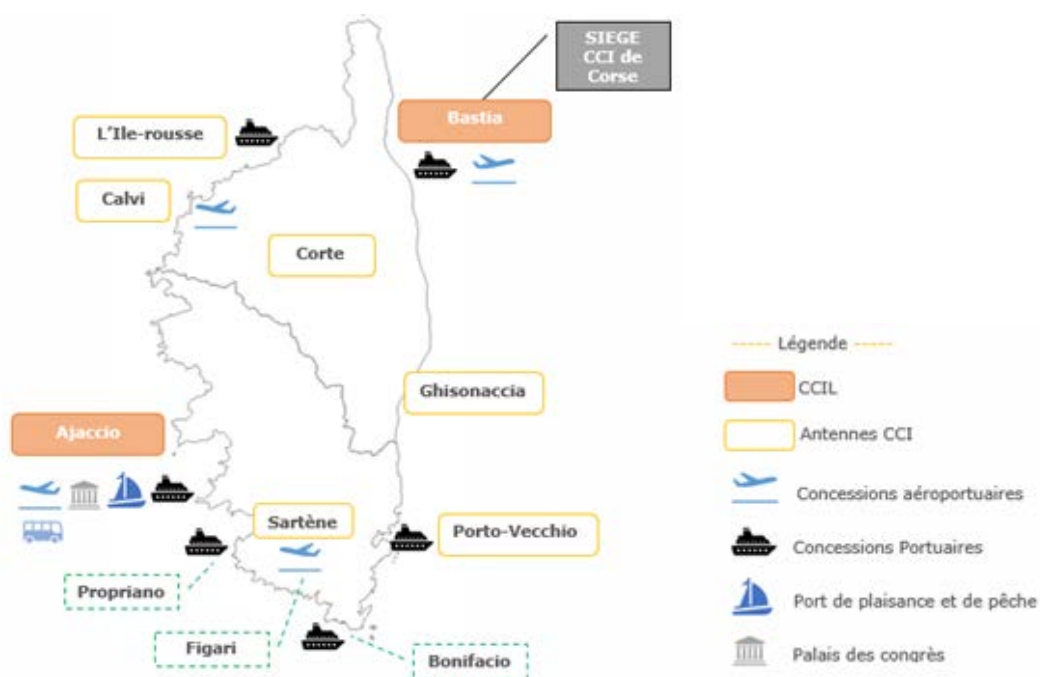
En Corse, le réseau consulaire est doté d'une Chambre de Commerce et d'Industrie Régionale, créée à compter du 1^{er} janvier 2011 par décret du 8 octobre 2010, dont le siège se situe à Bastia. Conformément au décret n°2019-885 du 22 août 2019, **les Chambres de Commerce et d'Industrie Territoriales (CCIT) sont devenues au 1^{er} janvier 2020, des Chambres de Commerce et d'Industrie Locales (CCIL) dans le cadre d'une CCI de Corse unique.**

De la carte proposée ci-dessous, se distinguent nettement l'implantation des deux Chambres de Commerce et d'Industrie Locales au sein des deux plus grandes agglomérations de l'île, Bastia et Ajaccio.

En Corse, la représentation consulaire est assurée grâce à ses diverses antennes implantées en différents points stratégiques du territoire (Ajaccio, Bastia, mais aussi Porto-Vecchio, Corte, L'Île-Rousse, Ghisonaccia et Sartène), et qui permettent ainsi d'offrir un service de proximité, aux acteurs économiques, au sein d'un territoire profondément marqué par sa ruralité. Ainsi, près des trois quarts des ressortissants de la CCI de Corse (71%) se situent en moyenne à moins de 30 minutes d'une antenne consulaire.

Par ailleurs, la CCI de Corse gère plusieurs infrastructures dont :

- Dans le cadre d'une autorisation d'occupation temporaire (AOT) délivrée par la Collectivité de Corse : le Palais des Congrès d'Ajaccio - seul équipement de cette nature répertorié en Corse - qui contribue au développement du tourisme d'affaires ;
- Par voie de concession : 4 aéroports internationaux, 6 ports de commerce et un port de plaisance et de pêche.



La spécificité géographique du territoire corse, liée essentiellement au fait maritime et à la situation périphérique qui engendrent un isolement accru, impacte nécessairement les caractéristiques socio-économiques en matière de développement sur l'île. Par ailleurs, l'association d'une faible densité moyenne de population (39,6 hab / km² en 2020) et d'un relief accidenté, contraignant fortement les infrastructures de transport interne, rend en outre plus problématique la construction de dynamiques territoriales, et suscite un émiettement des acteurs tant publics que privés. Dans ce contexte, la CCI de Corse constitue un acteur de 1^{er} ordre en matière de développement économique, rendu possible grâce au maillage territorial de son action.

La CCI de Corse est également dotée d'un organisme de formation unique, Le Groupe Amparà Méditerranée, issu de la réorganisation de l'offre de formation proposée à l'échelle insulaire par le réseau consulaire. Ainsi, les deux établissements de formation, implantés dans les deux principales agglomérations de l'île, sont regroupés au sein d'une même structure, au service d'une offre de formation diversifiée avec :

- Formation professionnelle continue ;
- Formations diplômantes en alternance (CFA, Ecole de Commerce et de Management Corsica) ;
- Un parcours Grande Ecole (Bastia KEDGE BUSINESS SCHOOL, seule école de commerce en Corse).

Malgré la complexité de son périmètre d'intervention, la CCI de Corse endosse pleinement son rôle d'acteur économique de proximité, au service du développement territorial.

ANNEXE

REFORME SPECIFIQUE DES RESEAUX CONSULAIRES EN CORSE : Article 46 de la loi PACTE

ETUDE du TRANSFERT de la TUTELLE de la CCI DE CORSE vers la COLLECTIVITE DE CORSE

Depuis 2015, des démarches ont été engagées en vue d'une évolution spécifique du réseau consulaire en Corse. Ces initiatives se sont traduites par des échanges entre la CCI de Haute-Corse et les ministères concernés, en particulier avec les ministres LEBRANCHU et BAYLET.

La création de la Collectivité de Corse au 1er janvier 2018, issue de la loi NOTRe, a profondément modifié le paysage institutionnel régional. Dans ce contexte, un rapport de l'Inspection générale des finances (IGF) a évoqué l'opportunité de transférer la tutelle des chambres consulaires aux conseils régionaux, ouvrant la voie à une expérimentation spécifique pour la Corse.

La dynamique a été consolidée par l'inscription de cette expérimentation dans la loi PACTE, promulguée le 22 mai 2019. (loi n°2019-486 relative à la croissance et à la transformation des entreprises) prévoit en effet :

"En Corse, en raison de la mise en place de la collectivité unique depuis le 1er janvier 2018, une étude est conduite conjointement par la Collectivité de Corse, l'État et les chambres consulaires afin de proposer un diagnostic, un audit, une assistance et un conseil en vue de l'évolution institutionnelle et statutaire des chambres consulaires de l'île. Cette évolution doit s'inscrire dans un processus global de transfert de compétences de l'État vers la Collectivité de Corse. Cette étude est remise au Parlement ainsi qu'au Conseil exécutif de Corse au plus tard un an après la promulgation de la présente loi."

À partir de 2019, un groupement de commandes a été constitué pour piloter la réalisation de l'étude, confiée au cabinet EY & Associés. Les travaux, menés entre 2020 et 2021, ont permis de produire un état des lieux, une analyse juridique et sociale et des propositions.

En janvier 2022, le rapport d'étude a été présenté à l'Assemblée de Corse, puis transmis au Parlement et au Gouvernement en septembre 2022. Ce dépôt officiel a relancé les échanges entre la Collectivité de Corse et l'État en 2023, notamment à travers plusieurs courriers et la remise d'un mémo détaillé au Président de la République lors de sa visite en Corse en septembre 2023.

Fin 2023, le principe du transfert de la tutelle de l'État vers la Collectivité de Corse a été validé politiquement, marquant une étape décisive. Les premiers travaux opérationnels ont été engagés, avec un cycle de réunions techniques associant l'État, la Collectivité et la CCI de Corse.

En 2024, l'Assemblée Générale de la CCI de Corse ainsi que l'Assemblée de Corse ont validé le principe de création de Syndicats Mixtes Ouverts (SMO) pour la gestion des ports et aéroports, considérés comme une première étape concrète vers le rattachement complet de la CCI de Corse.

Le 4 octobre 2024, un communiqué de presse conjoint du Ministère du Partenariat avec les territoires et de la Décentralisation et du Ministère délégué chargé des Transports a rassuré les acteurs locaux, en réaffirmant la volonté du Gouvernement de soutenir une gestion publique et consulaire des concessions. Cette position a été confortée le 24 octobre 2024 lors de la visite en Corse et à la CCI de Corse de Madame la Ministre Catherine VAUTRIN.

Enfin, lors de la réunion de travail organisée au ministère du Partenariat avec les territoires et de la Décentralisation et au ministère délégué chargé des Transports, le 31 octobre 2024, le Gouvernement a confirmé :

- Le choix d'une réforme législative en application de l'article 46 de la loi PACTE ;
- Le transfert de la tutelle de la CCI de l'État vers la Collectivité de Corse pour assurer la gestion publique et consulaire des ports de commerce et aéroports de l'île ;
- L'autorisation d'avenants aux concessions par le Préfet, en attente de la finalisation de la procédure ;
- La poursuite de l'étude conjointe du SMO en solution d'éventuel repli.

ANNEXE

BILAN ANNUEL DE L'ETAT D'AVANCEMENT DES MUTUALISATIONS DU RESEAU DANS LA REGION CORSE

Signature et mise en œuvre d'une convention de partenariat entre la CCI de Corse et la CMAR de Corse, dont l'objet réside dans la mise en place et la formalisation d'un partenariat visant à proposer à leur réseau respectif, un schéma directeur commun prenant en compte :

- La demande du Gouvernement de répondre aux entreprises assujetties à une double immatriculation Registre du Commerce et des Sociétés et Répertoire des Métiers, visant à améliorer la visibilité et l'accessibilité à l'offre de service proposée par les consulaires ;
- Les dispositions de l'article 43 de la loi PACTE, qui prévoit que les CCI et CMA établissent au niveau régional un plan des actions ayant vocation à être mutualisées dans l'intérêt des entreprises de leur ressort ;
- Les articles L711-8-9° et R711-44 du Code de Commerce ;
- L'article 23-11° bis du Code de l'Artisanat ;
- En application des orientations du Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) validé par l'Assemblée de Corse en date du 30 juin 2022.

Il existe une volonté positive de confirmer les complémentarités et de travailler de manière étroite et des décisions constructives sont intervenues :

Rappel chronologique :

- Conclusion d'un **Protocole d'accord de rapprochement par alliance** des deux organismes de Formation de la CCI de Corse et de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Corse (Délibération AG CCIC du 27 mai 2021) ;
- Signature d'une **Convention-cadre de partenariat** entre les deux chambres régionales ***pour la mise en œuvre d'un plan des actions ayant vocation à être mutualisées dans l'intérêt des entreprises de leur ressort*** (Délibération AG CCIC du 29 novembre 2022) ;
- Formalisation sur le plan juridique, (Délibération AG CCI du 31 mai 2023), par la création d'une **Association de Gestion d'un Organisme de Formation Interconsulaire**, proposant une cartographie et un catalogue commun de formation. Cette Association a été baptisée **Amparà Méditerranée**, marque historique de la CMA devenue aujourd'hui interconsulaire.

Cette construction n'est ni anodine ni courante si l'on observe sur le territoire national les relations entre les CCI et les CMA, entre lesquelles les convergences, les rapprochements et les accords restent rares.

En Corse, les relations entre les deux institutions ont toujours été marquées d'une volonté forte de partenariat, non pas pour le propre intérêt des structures, mais au bénéfice du terrain, des artisans, chefs d'entreprises et commerçants.

ANNEXE

EQUIPEMENTS GERES

La Gestion des équipements concédés

- Les grandes infrastructures de transports et d'accueil :

La CCI de Corse gère, pour le compte de la Collectivité de Corse, dix plates-formes portuaires et aéroportuaires, ainsi qu'un port de pêche et de plaisance et un palais des congrès. Elle assure à ce titre des missions essentielles d'exploitation, de promotion et d'investissement, en lien étroit avec le concédant.

Ces infrastructures, vitales pour une île, constituent des portes d'entrée incontournables et sont de véritables baromètres de l'activité économique et touristique de la région.

Les équipements concédés à la CCI de Corse comprennent :

- Aéroport d'Ajaccio Napoléon Bonaparte
- Aéroport de Bastia-Poretta
- Aéroport de Calvi Sainte-Catherine
- Aéroport de Figari Sud Corse
- Port de Commerce d'Ajaccio
- Port de Commerce de Bastia
- Port de Commerce de Bonifacio
- Port de Commerce de l'Île Rousse
- Port de Commerce de Porto-Vecchio
- Port de Commerce de Propriano
- Port de Pêche et de Plaisance Tino Rossi d'Ajaccio
- Palais des Congrès d'Ajaccio

- Le Palais des Congrès d'Ajaccio

En matière d'équilibre financier des équipements gérés anciennement bénéficiaires de TFC, l'objectif 0 € de TFC affectée à la gestion du Palais des Congrès d'Ajaccio atteint dès 2019, a été maintenu sur l'exercice 2024.

ANNEXE

RAPPEL METHODOLOGIQUE

Les définitions de la norme 4.9

La norme 4.9 - Comptabilité analytique commune du réseau - du cadre OBCF (cadre d'organisation budgétaire, comptable et financière) permet de rendre compte de l'ensemble des actions des CCI en fonction d'un cadre commun décliné par missions et programmes.

L'objectif est de fournir aux élus, aux pouvoirs publics et aux tiers intéressés des informations homogènes sur l'exercice des missions des établissements du réseau et sur l'utilisation des ressources qui y sont affectées, au travers d'indicateurs de gestion et d'effectifs ainsi que d'indicateurs d'activité et de performance.

Cette norme a été adoptée par l'assemblée générale de CCI France et approuvée par la tutelle (ministère du Budget et ministère des PME). Elle est applicable aux établissements du réseau des CCI depuis le 1^{er} janvier 2013.

La norme 4.9 a vocation à être utilisée pour piloter les actions du réseau, pour en rendre compte et pour les évaluer.

- **Définition d'une entreprise**

Une entreprise est un établissement ressortissant ou non de la CCI.

- **Définition d'une entreprise sensibilisée**

Une entreprise sensibilisée est un établissement, ressortissant ou non de la CCI, ayant bénéficié d'une des prestations suivantes :

- o D'une action de sensibilisation en ligne (autodiagnostic par exemple) ;
- o D'une campagne d'appels sortants, d'un numéro vert pour les appels entrants ;
- o D'une newsletter ;
- o D'un guide méthodologique ;
- o D'une manifestation / intervention / action collective d'information et de sensibilisation organisée par la CCI sur le thème du programme, tenue sur la période concernée, quel que soit le lieu du déroulement (centre, antenne, délégation de la CCI...) et son mode (présentiel ou distanciel).

- **Définition d'une entreprise accompagnée**

Une entreprise accompagnée est un établissement, ressortissant ou non de la CCI, ayant bénéficié d'une des prestations suivantes :

- o D'un diagnostic ;
- o D'un audit approfondi ;
- o D'un coaching ;
- o D'une action de formation intégrée à un programme d'accompagnement complet ;
- o D'une mise en réseau / club / événement ;
- o D'un atelier collectif ;
- o D'un accélérateur.

L'accompagnement peut-être de deux natures : individuel ou collectif.

- Les programmes appelés dans les axes

Axes	Programmes	Définitions
Axe 1 Accompagner la transition écologique des entreprises et le développement durable des territoires	A05 - Développement durable / environnement	Apporter un appui opérationnel aux entreprises dans leurs mutations écologiques et leurs démarches de développement durable
	A06 - Développement des réseaux et filières pour les entreprises	Animer et mettre en réseau les entreprises
	C01 - Développement et aménagement du territoire	Informar, conseiller, accompagner les acteurs publics des territoires dans leurs démarches de développement économique durable
Axe 2 Accompagner les entreprises dans leurs transitions numériques, économiques et RH	A07 - Développement commercial, financement	Apporter un appui opérationnel aux entreprises sur les thématiques du développement commercial, du financement et sur les thématiques non listées dans les autres programmes
	B06 - Emploi / Compétences / RH	Apporter un appui opérationnel aux entreprises dans leurs démarches de développement des compétences et leurs politiques RH
	A04 - Innovation, numérique	Apporter un appui opérationnel aux entreprises dans leur démarche d'innovation et leurs mutations technologiques et numériques
Axe 3 Anticiper, orienter, former et recruter	B01 - Apprentissage	Développer, gérer et/ou soutenir un dispositif de formation en apprentissage
	B02 - Formation initiale hors apprentissage	Développer, gérer et/ou soutenir un dispositif de formation initiale en temps plein
	B03 - Formation continue	Développer, gérer et/ou soutenir un dispositif de formation continue
	B04 - Recherche Développement / Doctorat	Développer, gérer et/ou soutenir un dispositif de recherche au sein des écoles en programme de formation doctorat, en recherche appliquée, en recherche académique des enseignants
	B05 - Découverte - Orientation professionnelle	Faire découvrir l'entreprise auprès des jeunes, salariés et demandeurs d'emploi à la recherche d'une orientation
	B07 - Autres activités de formation	Développer, gérer et/ou soutenir tout autre dispositif de formation et activité liée à la formation

Axes	Programmes	Définitions
Axe 4 Entreprendre et Transmettre	A01 - Formalités	Informar, assister et réaliser des formalités d'entreprises
	A02 - Création / transmission / reprise	Apporter un appui opérationnel aux porteurs de projets dans la création, la reprise, le démarrage ou la transmission d'entreprise
Axe 5 Accompagner les entreprises à l'international	A03 - Développement international	Apporter un appui opérationnel aux entreprises dans leur développement international
Axe 6 Représenter les intérêts des entreprises	A08 - Information économique	Produire et diffuser une information généraliste de nature économique et juridique, non rattachable à un autre programme
	D01 - Mission consultative territoriale	Porter l'avis des entreprises du territoire auprès des pouvoirs politiques/économiques territoriaux Représenter le tissu économique auprès des instances professionnelles et organes institutionnels
	D02 - Mission consultative nationale, européenne et internationale	Porter l'avis des entreprises auprès des pouvoirs politiques/économiques nationaux, européens et internationaux Représenter le tissu économique auprès des instances professionnelles et organes institutionnels
	D03 - Études & recherche	Mener des études et recherches permettant l'exercice de la mission consultative

L'enquête de performance COP COM

La production de l'enquête de performance de l'accompagnement des CCI sur le développement des entreprises, utilisée dans le cadre de l'évaluation du COP et des COM, a été confiée à l'institut OpinionWay.

Comme lors des trois enquêtes de performance précédentes, l'institut aura interrogé par téléphone un échantillon de 3 600 entreprises accompagnées par une CCI et réparties sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultra-marin.

Un échantillon d'une telle ampleur a de nombreux avantages :

- Obtenir des résultats d'ensemble particulièrement solides, en minimisant les marges d'erreur ;
- Donner de la visibilité aux résultats dans tous les territoires d'implantation des CCI, y compris à ceux dont le poids est plus réduit au regard de l'économie française ;
- Observer les particularités des différentes catégories d'entreprises ;
- Isoler les motifs de satisfaction et d'insatisfaction en fonction des accompagnements reçus.

L'échantillon aura été constitué par les CCI avec l'objectif de représenter fidèlement la structure des entreprises accompagnées au cours de l'année 2023, et selon une clef de répartition régionale définie au niveau national. Il aura été diversifié afin de permettre une lecture fiable des résultats sur les critères suivants :

- La région d'implantation de l'entreprise accompagnée ;
- Le nombre de salariés de l'entreprise accompagnée ;
- Le secteur d'activité de l'entreprise accompagnée ;
- La prestation d'accompagnement fournie à l'entreprise ;
- Le caractère payant ou gratuit de la prestation d'accompagnement fournie à l'entreprise.

Un travail de redressement statistique aura été opéré afin d'obtenir un tableau fidèle à la réalité des entreprises accompagnées par les CCI.

En lien étroit avec les axes définis dans le COP, le questionnaire aura permis de mesurer :

- Le taux de satisfaction global de la prestation ;
- Le taux de recommandation de la CCI à un autre chef d'entreprise ;
- L'utilité de l'accompagnement.

Ces trois indicateurs de qualité figurent dans les rapports d'exécution des COM des CCIR.

Cinq autres indicateurs auront également été présents dans les COM des CCIR et concernent l'impact de l'accompagnement de la CCI :

- Taux d'utilité ;
- Impact de l'accompagnement sur l'investissement ;
- Impact de l'accompagnement sur l'emploi ;
- Impact de l'accompagnement sur chiffre d'affaires ;
- Taux de transformation / de passage à l'acte.

OpinionWay fournit un rapport national consolidé des résultats de cette enquête ainsi que des résultats régionaux.

A l'instar de la mesure de la performance des CCI dans leur accompagnement des entreprises, une enquête relative à la satisfaction des collectivités locales est également réalisée. Elle vise à mesurer le taux de satisfaction et de recommandation des CCI par les collectivités et leurs entités liées (agences de développement, offices de tourisme...) dans le cadre des relations de partenariat et de collaborations récurrentes qu'elles entretiennent. Cette enquête est consolidée au plan national.

ANNEXE

TRAJECTOIRE TCCI

Tableau de synthèse d'affectation de TCCI et trajectoire pluriannuelle

	2023 prévisionnel COM	2024 réel COM	Traj. COP 2023	Traj. COP 2027
Axe 1- Accompagner la transition écologique des entreprises et le développement durable des territoires	24 %	21,05 %	28% 18%	29% 19%
Axe 2- Accompagner les entreprises dans leurs transitions numériques, économiques et RH	25 %	20,05 %	30% 18%	31% 19%
Axe 3 – Anticiper, orienter, former et recruter	7 %	14,81 %	15% 3%	14% 3%
Axe 4 – Entreprendre et Transmettre	31 %	28,48 %	34% 20%	34% 20%
Axe 5 – Accompagner les entreprises à l'International	6 %	3,45 %	14% 4%	14% 4%
Axe 6 – Représenter les intérêts des entreprises	7 %	12,17 %	17% 7%	15% 6%